

Département de la Lozère

Nombre de membres en exercice : 35
 Nombre de membres présents : 26
 Nombre de suffrages exprimés : 26
VOTE :
 Pour : 26
 Contre : 0
 Abstentions : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
 DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU LOT AMONT
 ET DU BASSIN DU DOURDOU DE CONQUES**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°11/2020

Date de la convocation du Comité syndical : cinq février deux mille vingt
Date de la séance du Comité syndical : douze février deux mille vingt

REÇU À LA PRÉFECTURE
 DE LA LOZÈRE

21 FEV. 2020

Membres présents :

M. Jacques BLANC,
 M. Jean-François ALBESPY, M. Gérard BONHOMME, M. Claude BOUDET, M. Jean-Luc CALMELY, M. Michel CAMBALLY, M. Francis CASTAN, M. Michel CASTANIER, M. Michel FALGUIERE, M. Philippe FLEURY de la RUELLE, M. Jean-Louis FRANCES, M. Michel GERVAIS, M. Jean-Paul ITIER, M. Claude LACAZE, M. Eric MALHERBE, M. Philippe MARTIN, M. Léon PERIER, M. Eric PICARD, M. Bernard PINOT, M. Zéphirin QUINTARD, M. David RODRIGUES, M. Joël RUSSERY, M. Christian SAINT-LEGER, M. Bernard SCHEUER, M. Jacques TARDIEU, M. Robert VAYSSE.

Etaient présents à titre consultatif et sans voix délibérative :

Mme. Suzanne BADAROUX, M. Marcel MERLE, M. Marc SCHWANDER (Trésorerie principale de Mende), M. Nicolas CHARLES (Rodez Agglomération), M. Franck PINOT (Agence de l'Eau Adour Garonne), Mme. Marie-Hélène PRIVAT (SMBL), Mme. Alexandra HOCHÉ-DUITMANN (SMBL), M. Florian BONIELLO, M. Guillaume CANAR (Syndicat Mixte Lot Dourdou), M. Lionel FABRE (Syndicat Mixte Lot Dourdou), M. Vincent LOUVEAU (Syndicat mixte Lot Dourdou).

Secrétaire de séance : M. Jean-Luc CALMELY

OBJET : Budgets finances – Budget primitif 2020

Considérant le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 20 décembre 2020, il convient d'adopter les projets de Budgets primitifs du Syndicat Mixte selon les tableaux descriptifs joints à la convocation, proposant les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement préconisées, étant précisé que les projets ainsi établis sont présentés en équilibre :

Budget primitif 2020

Section de Fonctionnement	Dépenses : 1 052 610,18 €	Recettes : 1 034 462,52 €
Dont reprise excédent antérieur cumulé		18 147,66 €
Section d'Investissement	Dépenses : 1 303 483,17 €	Recettes : 1 127 650,32 €
Dont reprise excédent antérieur cumulé		175 832,85 €

LE COMITE SYNDICAL,

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le budget primitif 2020 du syndicat mixte Lot Dourdou tel que joint en annexe de la présente.

La présente délibération sera affichée au siège social du Syndicat mixte, publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat mixte et transmise à Monsieur le Préfet de la Lozère.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité.

Acte rendu exécutoire
 après dépôt en Préfecture, le 20 février 2020

Pour extrait conforme
 Fait et publié à La Canourgue le 20 février 2020

Le Président,

Le Président,

SYNDICAT MIXTE LOT DOURDOU
 Jacques BLANC *L'action publique pour les usagers de l'eau et les rivières*
 38 Trémoullis
 48500 LA CANOURGUE
 Tél. 04 66 31 96 69 / 09 75 57 91 66
 mail : contact@sml.d.fr

Paraphe :

77

SYNDICAT MIXTE LOT DOURDOU
L'action publique pour les usagers de l'eau et les rivières
 38 Trémoullis
 48500 LA CANOURGUE
 Tél. 04 66 31 96 69 / 09 75 57 91 66
 mail : contact@sml.d.fr